



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AUDE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N° 11 - MAI 2020

PUBLIÉ LE 19 MAI 2020

CENTRE HOSPITALIER de NARBONNE
- DRH

SOMMAIRE

CENTRE HOSPITALIER de NARBONNE

DRH

Décision n° 56-2020 - Avis de concours sur titres pour l'accès au
corps des manipulateurs d'électroradiologie médicale - Classe normale.....1

Décision n° 57-2020 - Avis de concours sur titres pour l'accès au
corps des préparateurs en pharmacie hospitalière - 1^{er} grade.....2

DECISION N°56-2020

**AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR L'ACCES
AU CORPS DES MANIPULATEURS D'ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE
CLASSE NORMALE**

Un concours sur titres est organisé par le Centre Hospitalier de Narbonne à compter du 18 juillet 2020, en application du Décret n°2017-1260 portant statut particulier du corps des manipulateurs d'électroradiologie médicale de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir :

2 POSTES DE MANIPULATEURS D'ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE

Conditions à remplir :

En référence au décret n°2017-1260 du 09 août 2017 susvisé et à l'arrêté du 20 décembre 1989 fixant la composition du jury et les modalités du concours sur titres permettant l'accès au corps de manipulateur d'électroradiologie médicale, **peuvent être candidats au concours :**

Les candidats titulaires soit d'un titre de formation mentionné à l'article L.4351-3 du code de la santé publique ou L.4351-5 du même code, soit d'une autorisation d'exercer la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale délivrée en application de l'article L.4351-4 du même code.

Le dossier de candidature est à retirer au **secrétariat de la Direction des Ressources Humaines et du Dialogue Social** - 16 rue Rabelais à Narbonne (11) du lundi au vendredi de 09h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Le dossier sera complété des pièces suivantes :

1. Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre ;
2. Un dossier de Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience Professionnelle
3. Les diplômes ou certificats dont le candidat est titulaire ou une copie dûment certifiée conforme à ces documents ;
4. Une photocopie du livret de famille, ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

Les candidatures doivent être adressées **au plus tard le 18 juin 2020** (le cachet de la poste faisant foi), uniquement par courrier recommandé avec accusé de réception, à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Narbonne – Direction des ressources Humaines -16 rue Rabelais - BP 824 -11108 NARBONNE Cedex.



Le Directeur

Richard BARTHES

Tout recours pour contester cette décision devra être déposé dans un délai de 2 mois, sur papier libre, de préférence adressé en recommandé avec accusé de réception. Il devra être motivé par des raisons de fait et de droit

DECISION N°57-2020

**AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR L'ACCES
AU CORPS DES PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE – 1^{ER} GRADE**

Un concours sur titres est organisé par le Centre Hospitalier de Narbonne à compter du 18 juillet 2020, en application du Décret n°2011-748 portant statuts particuliers des personnels médico-technique de la catégorie B de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir :

2 POSTES DE PREPATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIERE

Conditions à remplir :

En référence au décret n°2011-748 du 27 juin 2011 susvisé et à l'arrêté du 25 juin 2012 fixant la composition des jurys et les modalités des concours sur titres permettant l'accès au corps des préparateurs en pharmacie hospitalière, **peuvent être candidats au concours** :

Les titulaires soit du titre de formation mentionné à l'article L. 4241-13 du code de la santé publique, soit d'une autorisation d'exercer la profession de préparateur en pharmacie hospitalière délivrée en application de l'article L. 4241-14 du même code.

Le dossier de candidature est à retirer au **secrétariat de la Direction des Ressources Humaines et du Dialogue Social** - 16 rue Rabelais à Narbonne (11) du lundi au vendredi de 09h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Le dossier sera complété des pièces suivantes :

1. Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre ;
2. Un dossier de Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience Professionnelle
3. Les diplômes ou certificats dont le candidat est titulaire ou une copie dûment certifiée conforme à ces documents ;
4. Une photocopie du livret de famille, ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

Les candidatures doivent être adressées **au plus tard le 18 juin 2020** (le cachet de la poste faisant foi), uniquement par courrier recommandé avec accusé de réception, à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Narbonne – Direction des ressources Humaines -16 rue Rabelais - BP 824 -11108 NARBONNE Cedex.



Le Directeur

Richard BARTHES

Tout recours pour contester cette décision devra être déposé dans un délai de 2 mois, sur papier libre, de préférence adressé en recommandé avec accusé de réception. Il devra être motivé par des raisons de fait et de droit